

Réf: Dossier N° 140158

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOLLY TRANS LIMITED COTE D'IVOIRE » en abrégé « HTL »

Siège social Abidjan, Attécoubé, ABIDJAN ATTECOUBE LA PAIX  
LOT 502 ILOT 01 PARCELLE 113 SECTION BE, Lot 502, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 08/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOLLY TRANS LIMITED COTE D'IVOIRE » en abrégé « HTL »

Objet : L'IMPORT ET EXPORT DE MARCHANDISES DIVERSES, LA LOGISTIQUE. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Attécoubé, ABIDJAN ATTECOUBE LA PAIX  
LOT 502 ILOT 01 PARCELLE 113 SECTION BE, Lot 502, Ilot 01

Dirigeant(s) : Mlle YAO LIXIN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09404 du 12/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°52319/GTCA/RC/2022 du 12/10/2022

